

Pôle Nantes Centralité (DGTPDS)

Direction Générale Territoires, Proximité,
Déchets et Sécurité

Envoyé par le service Gestion et Action
Commerciales de l'Espace Public

Nantes, le 12 février 2026

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence relatif à l'occupation du domaine public en vue de l'aménagement d'un emplacement temporaire, équipé d'une borne électrique, destiné aux véhicules thermiques et non thermiques pour la vente de denrées sucrées et de boissons sans alcool, sur l'ancien parking de la Petite Hollande."

« Gloriette - Petite Hollande »

Nantes Métropole informe le public de ce qui suit :

- **le samedi 28 mars de 11h à 19h** : créneau réservé aux camions food-trucks, remorques ou triporteurs proposant une offre sucrée, dans le cadre de la Braderie de Nantes.

Contenu du dossier de candidature à remettre

Les plis transmis devront contenir l'ensemble des documents suivants :

1. la fiche de candidature*
2. la photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant en cours de validité
3. un extrait K-bis datant de moins de 3 mois
4. une attestation d'assurance civile professionnelle se rapportant à l'exercice d'activités non sédentaires
5. quelques photos du véhicule utilisé pour la vente
6. une attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire

Critères d'appréciation

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- être déclaré comme commerçant non sédentaire,
- fabrication maison des plats, respect de la saisonnalité,
- présentation de la carte des produits proposés et leurs tarifs,
- utilisation de circuits courts,

- traçabilité des produits et des fournisseurs (établir la liste des fournisseurs),
- utilisation de contenants, sacs et autres ustensiles biodégradables (zéro plastique à usage unique),
- prévention, tri, valorisation des déchets (huiles usagées, biodéchets entre autres),
- autres mesures en faveur du développement durable,
- propreté et esthétisme du véhicule.

Appréciation des candidatures

Les candidatures seront étudiées par le service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte pour l'attribution de l'emplacement.

Remise des candidatures

Le dossier de candidature (formulaire de demande d'emplacement et justificatifs demandés) pourra être déposé sous format papier au plus tard le **16 mars 2026**.

- Par courrier (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public
44923 Nantes Cedex 9

- Par mail : manifestation.commerciale@nantesmetropole.fr

Contacts

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 32
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public, Manufacture des Tabacs, 11 boulevard de Stalingrad.

